

Dialogue avec le Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté

Cahiers > Pauvre de nous !

Le 1er mars 2009 | | 2 messages

Question. En quelques mots, pour vous, être pauvre, c'est quoi ?

Réponse. Pour moi la pauvreté, c'est la négation des droits de l'homme. La Déclaration universelle donne à chaque citoyen un certain nombre de droits. Malheureusement, des citoyens pauvres n'ont pas accès à ces droits. La pauvreté, c'est être dans cette situation-là. Et la lutte contre la pauvreté, c'est tout mettre en œuvre pour que chacun puisse au contraire mener une vie décente. Pas seulement réussir à survivre... Une vie décente, c'est simplement pouvoir bénéficier des droits prévus par la Constitution : pouvoir se loger, se nourrir, se soigner...

Il y a plus de 10 ans, il y avait un ministère des Affaires sociales et un Secrétariat d'Etat à l'Intégration sociale. Ce secrétariat est devenu un ministère. Il y a aujourd'hui un Secrétariat d'Etat à la lutte contre la pauvreté et un Plan contre la pauvreté. Peut-on attendre des changements rapides ?

Il y a dans notre pays un premier filet de protection sociale, c'est la sécu. Il y a avec l'intégration sociale, un 2e filet, avec les CPAS sur le terrain. Maintenant, on a créé un Secrétariat d'Etat de lutte contre la pauvreté, adjoint à l'Intégration sociale. Les travailleurs sociaux ont salué ce fait historique. Le Secrétariat d'Etat redonne une visibilité politique à la lutte contre la pauvreté. La pauvreté est un phénomène complexe et touche beaucoup de domaines. Le Secrétaire d'Etat travaille concrètement avec l'ensemble de ses collègues pour lutter contre la pauvreté.

On a déjà commencé à mettre en œuvre ce Plan. Il y a déjà eu des changements et il y en aura encore assez vite. Par exemple, on a augmenté les allocations familiales des familles monoparentales en difficulté. Le 1er juin 2009, on augmente à nouveau le RIS de 2%. Les petites pensions seront, elles, augmentées de 3%. La loi qui va réduire les frais d'huissier est approuvée. Et le Plan a 59 propositions. 59 fronts sur lesquels on va avancer. Pas à pas. Il y aura des changements mais il n'y a pas de baguette magique. Ce n'est pas si simple.

Le Baromètre de la pauvreté est un bel outil. Mais avec la crise, les baromètres des prochaines années ne seront-ils pas moins bons, même si on mène de bonnes politiques ?

Le baromètre est un instrument de mesure. S'il fait mauvais, le baromètre va l'indiquer. C'est un instrument d'évaluation, de mesure et de transparence. Comme le disait un député flamand, le baromètre, c'est un très bon outil pour l'opposition. Oui mais c'est mon souhait aussi. Nous avons le courage de la transparence, de la réalité. L'outil est là, il est en ligne. Au fil du temps, les citoyens, associations de terrain, acteurs politiques pourront faire débat autour des données de ce baromètre qui mesure l'accès de la population à un certain

nombre de droits. S'il y a un débat permanent sur le problème de la pauvreté, c'est bien. Le seul problème, c'est le retard au niveau des statistiques. Aujourd'hui, on attend les chiffres de 2006. Il n'est pas facile d'accélérer cela. Il faut collecter les données, les vérifier de façon scientifique.

Mais si les données du baromètre sont mauvaises à cause de la crise, ne risque-t-on pas de remettre en cause les politiques sociales ?

Il n'y a pas de raison : s'il n'y avait pas la Sécurité sociale, si l'Etat ne faisait rien, la situation serait bien pire. Sans la Sécu, on aurait 45% de pauvres, pas 15%. Il faudra toujours trouver des remèdes aux situations qui échappent au filet de protection sociale. En Belgique, le système de sécu, c'est 60 milliards d'euros, la moitié du budget fédéral. Il y a encore les CPAS qui essaient d'apporter sur le terrain des réponses aux gens. Et malgré cela, des personnes n'ont pas encore accès à des droits que ce soit au niveau de revenus, de soins de santé, de logement ou autres.

Un Secrétaire d'Etat à la lutte contre la pauvreté travaille en collaboration avec les ministres du gouvernement fédéral, les trois Régions du pays, les différentes administrations et services publics, les associations, les pauvres eux-mêmes. Quels sont les difficultés et les avantages de travailler avec de nombreux partenaires ?

La Belgique est en pointe en Europe. Notre pays a créé un service fédéral au départ d'un accord fédéral entre Régions, Communautés et fédéral. Et ce service de lutte travaille avec le ministère de l'Intégration sociale. Il travaille aussi avec des organisations qui donnent la parole aux acteurs de terrain. Le réseau flamand est pionnier. Le service de lutte contre la pauvreté part du besoin des gens. Il remet un rapport tous les deux ans au départ de cette méthode de dialogue. C'est une bonne méthode, une pratique que l'on doit utiliser à tous les niveaux : au niveau local mais aussi au niveau européen. Travailler avec les personnes elles-mêmes, c'est mettre en place des choses qui répondent mieux à leurs attentes.

Tous les acteurs doivent travailler ensemble, dialoguer, collaborer à tous les niveaux. On est beaucoup plus efficace si l'on travaille ensemble que chacun de son côté. Le baromètre est un bon exemple de coopération entre les différents réseaux de pouvoirs. Un autre exemple, les réseaux régionaux de lutte contre la pauvreté ont mis en place un réseau belge qui n'existait pas. C'est formidable que les réseaux de terrain se mettent ensemble à l'heure des problèmes communautaires.